

# Le Pin d'Alepe



Bulletin de liaison de  
l'Association Lozérienne pour l'Etude  
et la Protection de l'Environnement

ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
DE L'ALEPE

RENCONTRES  
NATURALISTES

PROJET  
DE CHARTE  
DU PARC NATIONAL  
DES CÉVENNES

LE LOUP  
ET L'ALEPE

RENCONTRE  
ALEPE/FERUS

SE SENTIR OURS...

BILAN DE LA  
SURVEILLANCE  
DES BUSARDS  
EN LOZÈRE - 2012

LES PLANTES  
ADAPTÉES

HÉRONS  
ET AIGRETTES...



Bouvreuil pivoine - Michel Quiot

**DÉC. 2012**  
**NUMERO 73**

## EDITO :

Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement : l'objet de notre association est contenu dans son titre et c'est lui qui mobilise tous nos efforts. Cependant, notre temps et notre énergie ne sont pas inépuisables. Nous devons sans arrêt choisir nos priorités militantes. Alors, que faire pour répondre au mieux à la vocation de notre association ?

L'étude ne pose guère problème. Mieux connaître pour mieux protéger, cela va de soi. Les Alépiens naturalistes passionnés arpentent le territoire, jumelles et GPS en main pour identifier, observer, enregistrer les animaux et les plantes qui y vivent et s'émerveiller du spectacle permanent et discret qu'ils offrent à qui sait les regarder. C'est grâce à eux que depuis longtemps nous disposons d'une base de données, aujourd'hui intégrée à Faune LR, qui fait de nous les détenteurs incontournables d'un trésor d'informations naturalistes. Le pôle études, de l'équipe salariée, produit régulièrement des rapports très pointus qui mettent à disposition des décideurs toutes les informations dont ils ont besoin pour mesurer l'impact de leurs « décisions » sur l'environnement. Mais qu'en font-ils ? C'est là que les questions commencent.

Comment agir efficacement pour PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ? Malgré les grands discours, les usines à gaz institutionnelles genre conférences environnementales ou sommets internationaux, nous sommes tous les jours témoins de la poursuite de l'érosion de la biodiversité, en Lozère comme ailleurs. Zones humides drainées, pelouses à orchidées labourées, haies et talus arasés, arbres de bord de route abattus, pollutions de rivières impunies, la liste est longue de nos colères. Même ce qui apparaît pour nous comme une bonne nouvelle, le retour spontané du Loup, suscite un rejet d'une bonne part de la société locale et notamment de ses représentants officiels, professionnels ou politiques.

Trop souvent l'intérêt général, celui de l'ensemble du monde vivant avec ses espèces non humaines qui ne votent pas et celui des générations futures qui ne votent pas encore, s'efface devant l'intérêt particulier et local. Les préoccupations du court terme masquent les exigences du long terme. Les premières sont légitimement portées par les élus locaux et les représentants du monde économique qui défendent l'intérêt de leurs mandants. L'Etat et ses administrations sont garants des secondes, mais, en démocratie, les lois sont inapplicables et impuissantes à changer le cours des choses si la société n'y adhère pas et c'est souvent ce qui se passe en matière d'environnement.

Les lobbies économiques, les intérêts locaux et la défense à tous crins de la propriété privée pèsent de tous leurs poids pour minimiser l'impact des timides avancées législatives sur la prise en compte de la biodiversité. C'est ainsi que les ambitions du réseau Natura 2000 sont sérieusement rognées par la mise en œuvre réglementaire. C'est ainsi que, malgré nos interventions de plus en plus fréquentes, la plupart des infractions relatives à l'environnement sont classées sans suite par le Parquet de Mende.

Malgré les fantasmes sur la puissance du « lobby écologiste » dénoncée par les bétonneurs et les pollueurs en tous genres, nous ne faisons pas encore le poids pour PROTÉGER efficacement l'ENVIRONNEMENT. Dans les multiples commissions officielles où nous siégeons notre voix est certes écoutée mais se retrouve toujours minoritaire....

Désormais notre priorité devra donc être d'amener beaucoup plus de lozériens à partager nos analyses et à s'engager dans nos combats pour que le « lobby écologiste » devienne enfin une réalité avec laquelle tous devront compter. Communiquer davantage, convaincre, agir et le faire savoir, et toujours adhérer et faire adhérer à l'ALEPE, voilà des pistes à creuser à notre prochaine AG du 6 avril 2013.

Claude Lhuillier

DÉCEMBRE 2012

## SOMMAIRE

Assemblée générale de l'ALEPE.....	3
Rencontres naturalistes.....	3
Projet de Charte du PNC.....	4
Le loup et l'ALEPE.....	6
Rencontre ALEPE/FERUS.....	8
Se sentir OURS... ..	9
Bilan surveillance Busards en Lozère.....	10
Les plantes adaptées.....	11
Hérons et Aigrettes.....	12

**Coordination :** François Legendre

**Mise en page :** Marie Laure Cristol

**Photos :** Michel Quiot

**Relecture :**

François Legendre - Rémi Destre

Xavier Pédel - Jacky Brard

**ont contribué à ce numéro (auteurs et co-auteurs) :**

Jean-Luc Bigorne, Jacky Brard, Rémi Destre,

Alexandre Feltgen, Jean-Pierre Fournier,

François Legendre, Claude Lhuillier, Xavier Pédel, Régis Sicard

**Paraît 4 fois par an - Tirage :** 200 exemplaires

**ALEPE**

Montée de Julhers 48000 BALSIEGES

Tél : 0466470997 - Email : alepe@wanadoo.fr

<http://lozere.alepe.over-blog.com/>

Association loi 1901 à but non lucratif,  
déclarée le 20 novembre 1978 à la Sous Préfecture de Florac.

Agréée au titre de la protection de la nature  
et de l'environnement dans le cadre départemental  
(arrêté n°95-0665).

Agréée au titre de la Jeunesse et de l'Education Populaire  
sous le numéro 48-07-041.

### La liste ALEPE qu'est-ce que c'est ?

Depuis 6 ans maintenant, les internautes alépiens ont leur liste de discussion sur le net. Qu'y font-ils ? Ils communiquent, échangent des informations, des observations, des photos, des tuyaux, des services, débattent parfois... C'est un bon moyen de se tenir informé rapidement de l'actualité naturaliste et écologiste de l'ALEPE voire bien plus. 170 personnes y sont inscrites à ce jour... ça monte.

Comment faire ? Rien de plus simple: il suffit d'envoyer un courriel à l'adresse ci-dessous et c'est tout :

[alepe48-subscribe@yahooogroupes.fr](mailto:alepe48-subscribe@yahooogroupes.fr)

Alors à bientôt sur le forum alépien !

## L'ALEPE qu'est-ce que c'est ?

Un club d'ayatollas de l'environnement, un trust de la nature, une secte d'amoureux des araignées, une bande de joyeux drilles jumelles au cou, une "association" de quoi ?

Est-ce que l'Alepe vous apporte quelque chose, ou est-ce vous qui apportez à l'association ?

A quoi servent les salariés, que font les bénévoles, d'où vient l'argent, pourquoi le pin d'Alepe n'est-t-il pas mensuel, mais que fait le président ?

Pour avoir des débuts de réponses à ces questions et à d'autres, et pour participer à la vie de votre asso, le mieux est de se rendre à

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de L'ALEPE

Samedi 6 avril 2013 à la salle des fêtes de CHIRAC

(à 5 km au sud de Marvejols par la D809) suivre le fléchage

#### Programme :

à partir de 8h30 : accueil autour d'un café

**9 heures :** assemblée générale ordinaire

présentation du rapport moral par le président Rémi Destre

rapport d'activité de l'année 2012, questions réponses sur les activités

rapport financier

élection du conseil d'administration

perspectives de l'année 2013, grandes orientations, projets.

12 h 30 : pique-nique convivial et chaleureux, avec les victuailles et spécialités que chacun apportera, en poursuivant les discussions

14 heures 30 : on sort les jumelles et les lunettes pour observer la migration des oiseaux (à coté de la salle)

15 heures 30 : le loup en Lozère : comment œuvrer à l'acceptation du loup, en particulier chez les éleveurs, que fait l'Alepe, avec qui (partenariat avec FERUS [www.ferus.org](http://www.ferus.org), <http://www.ferus.fr/> benevolat/pastoraloup), quel programme, qui c'est qui nous aide ?

Fin vers 17 h 30.

27 janvier 2013 :

## 7<sup>èmes</sup> RENCONTRES NATURALISTES DE LOZERE

Les rencontres naturalistes sont l'occasion de se retrouver pour une journée en salle dédiée à la passion naturaliste.

Au cours de celle-ci nous pourrons nous informer des actualités naturalistes lozériennes, échanger, mutualiser, discuter, se connaître, bref, se rencontrer tout simplement. (journée essentiellement en salle)

Ceux qui ont une connaissance particulière sur un sujet touchant la faune, la flore ou les milieux lozériens (ou proches), sont invités à en faire profiter les autres au cours d'un petit exposé, éventuellement illustré. Si vous voulez présenter un sujet, contactez [xavier.pedel@wanadoo.fr](mailto:xavier.pedel@wanadoo.fr) (04 66 65 04 03), si vous ne souhaitez qu'être spectateurs, vous êtes les bienvenus.

Le programme des interventions n'est pas encore connu avec précision, mais on parlera de milans, d'aigle royal, de gypaète, de loup, de papillons... Le programme définitif sera diffusé par la liste Alepe ou sur demande.

RV à 10 h à Mende à la salle de réunion sous la bibliothèque place du foirail

Les rencontres dureront toute la journée, jusque vers 17 h (casse-croûte tiré du sac sur place à midi)



Hermine

## Avis de l'A LEPE sur le projet de charte du Parc National des Cévennes

Le projet de Charte soumis à la présente enquête publique résulte de la loi du 14 avril 2006 modifiant l'ancienne loi de 1960 sur les parcs nationaux. Les objectifs affirmés d'une meilleure implication des acteurs locaux dans la préservation des zones protégées et une plus grande cohérence entre la zone de protection et sa périphérie sont tout à fait louables. Pour autant l'application de ces principes ne doit pas faire oublier la raison d'être d'un parc « national » qui confie à l'Etat la préservation d'un patrimoine naturel exceptionnel au nom de la communauté nationale, internationale et des générations futures. Celle-ci ne peut donc être entièrement subordonnée aux souhaits de développement économique du territoire concerné. Le « développement durable » revendiqué par ce document nécessite l'adaptation des activités humaines existantes aux exigences de préservation du patrimoine naturel et non le contraire.

Or c'est cette inversion des objectifs qui semble prévaloir dans le projet de charte :

- sur les huit axes de la charte seulement deux concernent la protection de la nature. Parmi les commissions du Parc aucune ne traite spécifiquement de la biodiversité, celle-ci étant toujours abordée à travers une activité humaine (chasse, agriculture, sylviculture...).
- l'accueil de nouvelles populations, y compris dans le cœur du Parc National est un objectif affirmé avec force (p 37). La recherche de l'équilibre à trouver entre cette volonté et la préservation quantitative et qualitative des ressources en eau est certes mentionnée comme un défi mais les moyens d'y répondre sont à peine esquissés. Il est à craindre que la préservation des milieux aquatiques soit sacrifiée à la légitime satisfaction des besoins de nouveaux habitants et que des solutions similaires au projet de lac collinaire des Laubies se multiplient. D'une manière plus générale nous faisons notre la mise en garde formulée par le Conseil national de la protection de la Nature le 16 novembre 2011 : « *L'augmentation des besoins en eau, liée à la progression démographique, au développement du tourisme ou à des pratiques agricoles encouragées ne paraît pas tenable face à la faible disponibilité actuelle et aux variations interannuelles de la ressource.* »
- aucune limitation n'est apportée à l'usage des pesticides (modalité 21) dont les conséquences sur les écosystèmes sont aujourd'hui bien documentées. Se contenter d'affirmer que : « *les pratiques existantes en la matière sont aujourd'hui mal connues sur le territoire du Parc ...* » et se contenter de

« *choisir de faire des études en association avec la profession agricole et la communauté scientifique* » est notoirement insuffisant. Le parc National des Cévennes, seul parc métropolitain qui abrite des sièges permanents d'exploitation agricole ne jouera ainsi pas son rôle de laboratoire de l'excellence écologique appliquée à l'agriculture.

- La suppression des zones interdites à la chasse motivée par le souci de diminuer le nombre d'ongulés sauvages (grand gibier) va obligatoirement augmenter la pression de chasse et la présence de véhicules motorisés dans des zones jusqu'ici préservées. C'est l'ensemble de la faune qui en souffrira. Quant aux nouvelles zones nommées désormais « Zone de tranquillité pour le petit gibier et le gibier de passage », elles ne présentent que peu d'intérêts pour les espèces ciblées eu égard à leurs localisations actuelles.

Sous la volonté affichée de rapprocher les réglementations de la zone cœur et de la zone d'adhésion, l'application de la charte risque d'aboutir à une banalisation de la zone cœur par abaissement des mesures de protection. trois exemples nous semblent emblématiques et graves de conséquence :

- alors qu'auparavant la cueillette de tous les végétaux en zone cœur était interdite, sauf autorisation, seulement 62 espèces végétales dont la cueillette est interdite sont aujourd'hui protégées. Toutes les autres espèces peuvent être collectées sauf interdiction explicite prononcée par le Conseil d'Administration.
- la restriction de la circulation motorisée en zone cœur est un outil essentiel de préservation des espaces naturels et de quiétude des espèces animales. Autrefois réservé aux propriétaires et usagers de la zone cœur, le droit de circuler en zone cœur pourra être étendu aux habitants des communes de la zone d'adhésion, ce qui potentiellement multiplie par 100 le nombre d'usagers et de véhicules.
- à la demande du Conseil d'Administration la charte n'ira pas au-delà des exigences de la loi sur l'eau dans le cœur du parc. Pourquoi faire un Parc National si c'est la loi commune qui prévaut ?

Malgré cet assouplissement de la réglementation certainement motivé par le souhait de voir le maximum de communes adhérer à la charte, beaucoup sont réticentes ou hostiles. Ainsi lors de la phase de consultation institutionnelle sur les douze communes lozériennes ayant transmis leur avis, sept se sont prononcées contre et une seule a émis un avis favorable.

Pourtant les engagements des communes choisissant d'adhérer à la charte sont extrêmement modestes et peu contraignants. Ils sont transcrits par les verbes : « veiller » « participer » « diminuer » « favoriser » « éviter » ? Tandis que les communes ne prennent aucun réel engagement pour améliorer la protection des espaces naturels remarquables se trouvant sur leur territoire.

D'autre part la prise en compte des orientations de la charte entraîne une refonte de l'organigramme avec des conséquences sur les statuts et les missions du personnel. Le projet approuvé par le Conseil d'Administration du 15 novembre 2012 acte une réduction du nombre d'agents et de techniciens de l'environnement réduisant considérablement la capacité de l'établissement à réaliser une veille de terrain efficace pour éviter les atteintes à l'environnement. La suppression de ces postes au profit de techniciens

spécialisés montre une fois de plus à quel point l'aménagement est au centre de la charte au détriment de la fonction première du Parc qui est la protection de la nature. Nous craignons de plus que l'extension des missions du Parc à l'ensemble de la zone d'adhésion avec moins de personnel aille aussi dans le sens d'un désengagement de l'établissement public de cette mission de base.

Nous constatons avec stupeur et consternation les contradictions entre la manière dont le retour du loup est envisagé dans la charte : « *Le territoire du Parc National sera confronté dans les années à venir au retour spontané des grands prédateurs dont le loup. La compatibilité de son retour avec l'agropastoralisme nécessitera une collaboration étroite avec les éleveurs.* » et les déclarations des dirigeants du Parc et la délibération du Conseil d'Administration prise depuis.

### En conclusion :

Le projet de charte soumis à l'enquête publique s'appliquera aussi bien à la zone cœur qu'à la zone d'adhésion dont le périmètre sera défini suite aux délibérations des communes. Se faisant, elle aboutit à une dilution de la spécificité d'un Parc National en banalisant la législation, la réglementation et donc les activités de son territoire. Les ambitions de protection de la biodiversité ne sont pas plus élevées que dans beaucoup de PNR !

De plus nous pensons que le choix fait de sacrifier un niveau élevé de protection du patrimoine naturel au profit d'un hypothétique développement économique compromet l'avenir de ce territoire dont les seules vraies richesses intrinsèques, non délocalisables et non soumises aux aléas des fluctuations économiques sont justement ses espaces à haute valeur naturelle et les espèces animales et végétales qui y vivent.

Beaucoup de modalités d'application seront soumises à la délibération du Conseil d'Administration où les élus locaux sont désormais prioritaires. La récente délibération du 18 octobre demandant l'éradication d'une espèce protégée par la convention de Berne dans le cœur d'un parc national ne nous incite pas à l'optimisme quant à la manière dont seront arbitrés les inévitables conflits d'intérêt entre la protection des espaces et des espèces et le développement économique, entre les intérêts à court terme et les exigences du long terme.

C'est pourquoi l'A LEPE pense que le projet de charte soumis à l'enquête publique constitue un recul par rapport aux buts de notre association : La Protection de l'environnement, et se prononce contre sa ratification.

Le président : Rémi Destre



## Le Loup et l'ALEPE... Pour l'ALEPE : un nouveau pacte avec les Loups

Le Loup... avec une majuscule parce que c'est un animal sauvage noble, en ce sens qu'il accompagne l'Humanité dans ses activités, ses forces mais aussi ses craintes et ses faiblesses, dans ses croyances et dans ses cultures depuis la nuit des temps...



Le Loup en Lozère, bref historique  
Mais relativisons la réalité des événements actuels...  
Début de la décennie 1990 : le Loup revient spontanément dans les Alpes du Sud. Alors évincé de nos montagnes, il n'y avait plus de danger pour nos troupeaux ovins et, les éleveurs, les propriétaires des troupeaux, faisaient alors l'économie d'un gardiennage par les bergers... qui au bout du compte ont perdu leurs emplois. Un espace libre : une aubaine pour ces Loups venus des Abruzzes en Italie. Le garde-manger, tant sauvage que domestique, était bien garni dans le massif alpin... et une lente recolonisation s'est mise en marche. Avec une capacité de coureur endurant, bien connue chez cette espèce, quelques individus se signalent dès la fin des années 1990 sur le Massif Central. Les analyses génétiques sur quelques indices, discrètement laissés par ces animaux, montrent que la plupart ont cette même origine italienne. Un témoignage visuel ici, une collision meurtrière là, prouvent une présence bien réelle...  
En Lozère, dans le cadre d'une lutte systématique depuis toujours, l'élimination officielle de la dernière bête est datée de 1951 ! En 1977, sur l'Aubrac, un Loup est tué mais aucune analyse à l'époque n'a donné d'information sur son origine et, dans le vide juridique d'alors, le fait divers s'évapore aussitôt, la bête a peu marqué les esprits. Il faut attendre les années 2000, avec quelques observations qui restent souvent confidentielles et jamais très probantes : aucune photo même si d'aucuns ont tenté de voir le Loup dans quelque silhouette vulpine ! Mais l'attente de son retour, espéré pour les uns, craint pour les autres devient alors palpable... Mai 2006 : un constat officiellement reconnu par les pouvoirs publics atteste la présence de deux loups sur la commune de Saint-Laurent-de-Muret...

Mais ces animaux n'ont commis aucun larcin répréhensible et ne refont plus parler d'eux ensuite... On l'oublie un peu mais on est certain de sa présence et son fantôme rôde !... En janvier 2009, sur le mont Lozère, un autre animal se manifeste bien concrètement, sur la neige et après avoir laissé ses traces près de la carcasse d'un veau. La réalité rejoint de nouveau cette fiction d'un passé où l'image de la bête hantait les esprits. Le Loup est là, discret, en effectif certainement très faible, ne se manifestant qu'aux yeux plus ou moins incrédules ou persuadés des uns ou des autres... Dès 2006, l'ALEPE interpelle, en commission départementale de la faune sauvage, l'autorité de l'Etat sur les dispositions qu'il faudrait commencer à communiquer auprès des éleveurs pour anticiper d'éventuelles déprédations sur les troupeaux mais chaque responsable, des

instances de l'Etat ou agricoles, espère bien que le Loup ne se manifestera plus dans le temps de leur mandat... Et donc rien ne bouge !  
Patatras, printemps 2012 : une dizaine de mouflons sont tués dans les gorges du Tarn. Cet événement éveille les suspicions : des chiens errants, un loup ? Mai 2012, confirmation d'attaques maintenant sur des troupeaux ovins... Des photos, des observations indiscutables : le Loup est là et se mêle aux attaques des chiens divagants. Entre mi-mai et début octobre 2012, pour 51 expertises, 20 n'excluent pas le Loup et dans ces cas, les éleveurs sont indemnisés. Un seul Loup a pour l'instant été observé sur le causse Méjean mais d'autres semblent bien présents ailleurs sur le département... mais restent "silencieux". Les chiens divagants, comme "en temps normal" infligent aux troupeaux des pertes, infiniment supérieures à toutes celles commises par toutes les bêtes sauvages réunies, mais dans ce contexte le Loup, sauvage, lui, devient le bouc-émissaire idéal ! Les chiens sont un véritable fléau, connu et reconnu, mais apparemment bien difficile à contenir et à la différence du Loup, ils sont "notre" propriété ! Et aujourd'hui...  
Regardons la réalité en face : depuis 1990, le Loup recolonise nos massifs montagneux, certains s'en réjouissent, d'autres, à juste titre, s'en inquiètent. Des voix puissantes, politiques, n'ont d'autre mot d'ordre à donner que celui de ce schéma archaïque d'éviction pure et simple... qui n'a toujours pas fait ses preuves puisque depuis 8000 ans qu'on élève des moutons, notre rôdeur lupin est toujours là et ce, malgré la chasse impitoyable dont il a toujours été l'objet ! À peine une absence d'incidence sur les troupeaux pendant six décennies en Lozère... Et le simple constat de

sa progression sur ces vingt dernières années prouve qu'une volonté de préservation est bien ancrée en ce début du XXIème siècle dans les esprits de nos contemporains. Les conventions et les lois de protection sur cette espèce se multiplient partout en Europe et dans le monde. Des réglementations strictes sont élaborées, des actions concrètes de protection sur le terrain se mettent en place... Peut-être les craintes, fondées, de cette perte mondiale de notre biodiversité sont-elles en train de faire réagir le plus grand nombre ?

Pour l'ALEPE, la progression inéluctable du Loup dans nos paysages du massif Central est une réalité à prendre sérieusement en considération... L'attitude raisonnable aujourd'hui n'est plus de gesticuler contre la bête, c'est de l'appivoiser dans nos campagnes et d'en maîtriser sa présence. Assez de temps perdu en polémiques inutiles et en palabres incessants, stop aux grands titres accrocheurs des médias qui ne recherchent souvent que le sensationnel ! Le Loup n'est qu'un simple mammifère sauvage de notre faune européenne, un prédateur certes, mais qui se nourrit avant tout d'ongulés sauvages et autres petites proies sans prétention... Son rôle régulateur, sur ces populations d'ongulés (cervidés, sangliers...), souvent elles aussi prises à partie pour leurs effets destructeurs partout où les habitats sont écologiquement déséquilibrés, n'est plus à démontrer.

Bien sûr, Loup et agropastoralisme aujourd'hui ne sont plus en adéquation.

Admettons que les autorités aient paré au plus urgent durant cet été 2012, en mettant en action tous les leviers possibles pour faire face... et après ? Simple retour à la case départ, comme au bon vieux temps où on ressort les fourches et les fusils ?... Mais le Loup sera encore là ! Et avec l'abondance des ongulés sauvages, la désertion des campagnes, son garde-manger bien garni ne désemplira pas de sitôt...

Alors quelle attitude réaliste possible ?

Retrouver des conduites d'élevages qui mettent les troupeaux hors d'atteinte du prédateur et laissent les éleveurs vivre en paix dans leurs activités d'élevage. Des moyens existent pour que les éleveurs puissent pratiquer leur activité professionnelle dans un contexte où le danger potentiel est maîtrisé : ils sont mis en œuvre avec succès dans les Alpes françaises, et dans les pays voisins, et satisfont les éleveurs qui en acceptent l'application. À ce sujet, nous ne saurions trop conseiller aux éleveurs, ouverts à une réflexion réaliste et soucieux d'une approche raisonnée de la présence du Loup, de se mettre en contact avec l'association Ferus (contact@ferus.fr). Cette association propose un programme de soutien aux éleveurs confrontés à la présence du Loup : le programme "pastoraLoup", basé sur l'écocitoyenneté, qui propose une aide complémentaire aux éleveurs et bergers dans la protection de leurs troupeaux (pastoraloup@ferus.org). Pour l'instant, cette implication est fondée sur le principe du bénévolat mais dans un contexte de crise de l'emploi, n'y a-t-il pas là un filon à explorer en réhabilitant le métier de berger ? Des aides de l'Etat, pour l'instant à fond perdu, sont englouties pour du matériel (clôtures électrifiées, effaroucheurs...), pour des indemnités, pour une activité de garderie, par les agents de l'Etat, totalement improductive. Ces aides ne seraient-elles pas plus utilement redirigées vers des emplois de bergers ou pour des primes encourageant

une protection efficace par les éleveurs... et surtout pour un profit collectif durable ?

Une coexistence est possible mais seulement si elle est voulue et on peut comprendre que le défi pour la profession la plus exposée, l'élevage, est non désiré et peut paraître impossible.

En Lozère, nous pensons que le Parc national des Cévennes pouvait être une chance pour le Loup... Une occasion de montrer toute l'intelligence humaine pour prendre en compte toutes les connaissances acquises par les autres parcs sur l'espèce, toutes les mesures à mettre en œuvre pour concilier présence d'un prédateur sauvage et activités d'élevage. Avec de la clairvoyance, un réel courage politique et une volonté affirmée, on aurait pu voir se mettre en place des actions innovantes, des expérimentations nouvelles pour résoudre cette problématique de conservation du Sauvage dans un monde civilisé... Déception totale, les responsables nous apprennent par une monumentale charte que le Parc national des Cévennes ne sera bientôt plus qu'une réserve d'Homo sapiens cebennensis ! Confusion des genres...

Nous voilà donc confrontés au retour du Sauvage et, dans un contexte mondial où l'emprise de la toute puissance humaine montre des signes flagrants de grande faiblesse, il est bon et sain pour notre mental d'envisager de penser autrement et avec le Loup ! À l'aube d'une domination quasi-totale de l'Homme sur la Nature, n'est-il pas grand temps d'adopter une attitude apaisée envers le Loup comme envers toutes les espèces sauvages ?

On ne peut pas faire fi de ce passé où l'histoire des Hommes et des Loups se mêlent et on ne pourra jamais écarter d'une simple injonction assassine un animal qui depuis l'aube de l'humanité est un frère de Nature pour l'Homme...

Par chance peut-être, dans nos espaces inscrits au Patrimoine mondial de l'Humanité, aujourd'hui, le Loup nous interpelle !

*Rémi Destre et collectif ALEPE*



# Rencontre ALEPE/FERUS

Samedi 17 novembre 2012 de 14 h à 18 h - À Sainte-Lucie (48)

## Présents pour l'ALEPE :

**Administrateurs :** Marie-Laure Cristol, Rémi Destre, Alexandre Feltgen, François Legendre, Claude Lhuillier, Babeth Lenglen, Pascal Peuch, Xavier Pédel, Catherine Pault, Michel Quiot, Régis Sicard

**Adhérents :** Patricia Bonnefille, Philippe Cosiaux, Christian Nappée, François Oriol, Michelle Saint-Pierre et Sophie Viladrich.

**Présents pour FERUS :** Jean-François et Yolande Darmstaedter, Sylvain Macchi et deux adhérentes

- Présentation individuelle de chaque participant.
- Jean-François Darmstaedter présente l'Association 'FERUS' : une association nationale de protection et de conservation de l'ours, du loup et du lynx (elle est le résultat de la fusion en 2003 du Groupe 'Loup France' et de l'association 'ARTUS'). Elle compte aujourd'hui 3 500 adhérents et cinq salariés, dont une chargée de mission sur l'action 'Pastoraloup'.

Pastoraloup a été créé en 1998 avec un soutien FEDER entre 2004 et 2008. Par cette action, FERUS propose aux éleveurs une surveillance de leurs troupeaux en estive, en nocturne, par des bénévoles. FERUS propose aussi des interventions d'urgence de bénévoles auprès des éleveurs dès que des attaques de loups sont signalées.

Actuellement, la population nationale compte environ 250 loups. En 2011, 5 000 ovins dont la mort est imputée au loup ("loup non écarté" des constats officiels)... à relativiser au cheptel ovin national : 7,5 millions d'ovins dont 10% (750 000) partent à l'équarrissage (maladies, blessures, dégâts dus aux chiens...).

La protection des troupeaux, ce sont 3 mots-clefs : rassemblement nocturne / surveillance (présence humaine) / protection (1 Patou pour 200 bêtes) = principe de Pastoraloup.

Les bénévoles souhaitant participer à ce programme adressent une lettre de motivation à FERUS. Ils sont ensuite convoqués pour un stage de formation d'une semaine. Ce stage leur permet de savoir comment réagir en cas d'attaques du troupeau. Il permet aussi à FERUS de savoir si les bénévoles sont capables d'assumer ce poste. Poste à tenir durant 2 semaines minimum, pendant lesquelles une personne seule ou un couple gardent le troupeau en montagne et de nuit. Outre un bon moral, il faut aussi avoir une bonne condition physique.

Une salariée de FERUS, Julie Bonnet, s'occupe à temps plein de l'organisation de Pastoraloup.

À ce jour, 600 bénévoles ont participé à cette action pour 100 éleveurs qui en ont fait la demande.

Au vu de sa réussite, l'Europe souhaite développer ce programme dans d'autres pays.

- Pour la Lozère, qui est aujourd'hui une zone de colonisation, le président de FERUS propose à l'ALEPE de demander au Comité Grands Prédateurs de différencier les attaques « loup » des attaques « loup non écarté » pour connaître réellement le nombre de victimes imputables aux loups. De plus, il faut insister pour que la prime forfaitaire aux troupeaux les mieux gardés, conjuguée à une prime de risque pour les secteurs fréquentés par le loup, soit mise en place. En tout cas, dénoncer le système pervers actuel de l'indemnisation « post-attaque » qui encourage les plus mauvais éleveurs... Dans la zone Mercantour, 5% des éleveurs touchent 95% des aides. Des pratiques, telles que des simulacres d'attaque de loup à l'aide de fausses mâchoires ou encore le fait de laisser exposées à la prédation par le loup des brebis de réformes, sont l'illustration de la perversité du système actuel !
- Par le biais d'un partenariat avec FERUS, l'ALEPE deviendra une association « relais » pour mettre en place, d'ici la saison estivale prochaine, un Pastoraloup lozérien.
- Mettre en place ce programme de protection auprès d'un éleveur (concerné par les attaques de cet été), organiser une rencontre entre éleveur et chargé de mission de FERUS, « recruter » des bénévoles, sachant que FERUS relaiera aussi auprès de ses gardiens-bénévoles le projet d'une protection en Lozère et proposer l'acquisition de chiens Montagne des Pyrénées (Patous).

Par cet exemple, espérer tenter d'autres éleveurs en Lozère car, si rien n'est fait dans notre département, les éleveurs des Alpes ou des Pyrénées, qui ont agi pour la protection de leur troupeaux avec Pastoraloup, pourraient avoir envie de renoncer à toutes ces initiatives mises en place depuis des années et ainsi mettre en danger la population lupine en France.

- Si la Lozère devient une ZPP (zone de présence permanente), ou une unité d'action (vocabulaire utilisé désormais), le Préfet devra créer un Groupe départemental Loup. Dans ce cas l'ALEPE doit demander à intégrer ce groupe. À savoir aussi qu'il existe un Groupe technique Loup au Ministère de l'agriculture qui vient en aide aux agriculteurs sur des mesures de protection (800 000 euros en 2008)...

L'engagement de l'Alepe dans cette action pourrait être décisif pour les relations "élevage - faune sauvage", mais aussi un sacré défi à relever pour notre association.

Se sentir OURS, se sentir LOUP, LYNX, COCCINELLE, LICHEN... Alexandre Feltgen

D'aucuns jouissent, à leur manière, d'aller VOIR « la Bête » : qui dans un parc fermé (où ils n'ont conscience que « leur Bête » les voit, eux, derrière le grillage...), qui en pleine nature ; et je suis allé.

Premier Loup, premier Ours, premier « Waon » du Lynx tout près... une expérience si intense et pourtant, il y a « autre chose »...

L'apparition de l'Ours slovène, ce soir là, n'était pas une vision « consommée », un spectacle (fût-il si magique) gratuit.

Si : j'ai regardé. Si : j'ai vu. Mais surtout j'ai SENTI ; senti que j'étais bien un ours, à ma place ici, avec Lui. Que ce territoire, que cette ambiance fabuleuse, que tout l'éther alentour, que tout était nôtre : Ours ici avec Lui. Une simple humilité, un simple partage, une communion vraie, celle-ci. C'est ce que toute une vie dehors et à l'intérieur d'un cœur amérindien, m'a appris : à ne plus « venir voir », à ne plus « posséder l'observation » mais à se « sentir être », en Frère, en Sœur, ainsi que le conçoivent les Amérindiens, les Aborigènes, les Inuits, les...

J'ai accès à ce « Graal », tout ému. Je suis conscient de mon bonheur.

Fussé-je armé de mes optiques, je ne vais jamais « voir » ; je vais partager, je vais « être »...

m'OFFRIR en toute humilité : c'est ça le cadeau, celui qu'on offre avant de recevoir. Je suis ébahi à chaque fois de considérer TOUT ce qui m'est offert : encore « tellement plus » que ce que j'ai donné en sortant de la voiture ! N'est-ce même point « trop » ?

Alors on parle beaucoup du LOUP... et je suis surpris de me sentir aussitôt « habité » par l'Esprit de l'animal frère, au point de ne plus pouvoir ni communiquer ni comprendre à la façon de l'homme : beaucoup de mots, de positions, d'analyses si fondées, pour le moins très humaines. Ce silence profond, fort à l'espèce, me parle si fort... Ce regard, le dernier que le Loup offre à l'intrus devient mien. Ayant surpris son adversaire comme une apparition, il prend congé, lui laissant image d'une Vision. Un regard de Maître, dont je n'ai que la minuscule, même si la fonction.

Je me surprends, dans le bois, à me sentir Loup plus qu'à espérer en « voir » un ; je deviens cet être sensible, fragile et fort, sans aucun travail de ma part pour ce faire ; cela est véritablement très intense. Alors je commence à comprendre ce qu'un Loup peut penser de ce que les humains dissertent sur son cas. J'ai envie de leur expliquer alors...mais reviennent le Silence... et le Regard qui précède la séparation. Pas facile.

Frères amérindiens ont toujours fait preuve de la plus profonde considération envers « Shunk Manitou Tanka » : un EXEMPLE. Un exemple dans la discrétion de la trace laissée : une seule pour toute une meute... un exemple dans la conduite d'une meute, pré-méditée et si sagement exécutée avant leur acte de survie que l'on juge cruel... un exemple dans l'éducation offerte par tous les membres du clan, de la Famille( la vraie) aux jeunes louveteaux = point besoin de « RASED » (réseau d'aide...) mais simplement d'un Cœur de Loup... un exemple de leur faculté à communiquer, par le plus « glacial » hurlement ou, pire, par le plus secret silence : un modèle d'éclairer qui a mérité le vrai respect des plus grands chefs indiens.

Un Amérindien sait encore pleurer, un Loup pleure souvent... un politicien, JAMAIS. Un Loup ne se montre ; un politicien ne fait que cela. Surtout pour parler de l'animal. Un Loup ne se dérobe JAMAIS : ce « dernier regard », toujours, vers l'ennemi, qui pourrait profiter de cette dernière immobilité pour flinguer : un acte noble et courageux, un acte de guerrier vrai, qui respecte et donne une chance à la faiblesse de son adversaire... le politicien TOUJOURS, lâchement, fuit.

J'octroie à mon frère Loup majuscule, par profond respect. Le politicien s'en passera, en ce qui me concerne.

J'aimerais être un LOUP. Mais je ne suis plus guère un homme.

Hoka Hey !

## MOTS CROISÉS - GRILLE N°6

### Horizontal :

- I - Connue aussi sous le nom d'"émouchet"
- II - Dans le 66 - qualité d'un aliment
- III - Le meilleur
- IV - Caractérise certaines personnes
- V - Tel le bouclier d'Astérix - Fin d'infinif
- VI - Un des douze - Insecte diptère qui a perdu son "a"  
- Pantalon populaire qui n'a plus son "e"
- VII - Ici amputée de sa 1<sup>ère</sup> consonne, fleur dite aussi "patte d'araignée" si elle est de Damas  
- Rien à signaler
- VIII - Père de nombreuses filles  
- Très recherché dans les sapinières
- IX - Préposition - manipula
- X - Située - De Salomon, peut-être verticillé ou multiflore

### Vertical :

- 1 - Crucifère des prés humides
- 2 - Participe gai - Manifestation climatique
- 3 - Auriculées, cendrées ou en ombelles
- 4 - Pronom - Abusé
- 5 - Odorante, elle a troqué son 1<sup>er</sup> "a" contre un "e"
- 6 - Chauffa Cléopâtre - Satellite terrestre en désordre.
- 7 - Elargi - Repère monétaire
- 8 - Désavantagé - Les chèvres en raffolent
- 9 - Parcouru des yeux - Orchidée du calcaire
- 10 - Temps plus ou moins long  
- Faiblit devant le chêne

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

## I) Prospections

La surveillance busards en 2012 a commencé le 26/04 et s'est terminée le 3/09. Douze bénévoles ont participé à cette «campagne», la plupart de manière occasionnelle. Les prospections ont concerné principalement la Margeride (suivi d'une zone-échantillon de 100 km<sup>2</sup>...), le Causse de Sauveterre, et de manière très ponctuelle l'Aubrac, le Mont Lozère et les Cévennes. Ce suivi a nécessité 617 h de terrain.

Vingt-cinq couples de Busard cendré et 10 couples de Busard Saint-Martin ont été observés. Un total de 22 nids ont été localisés, dont 17 pour le Busard cendré et 5 pour le Busard Saint-Martin.

Concernant le Busard cendré, les milieux occupés sont les suivants :

- Landes à genêts et/ou à épineux : 6 nids
- Prairies naturelles : 7 nids
- Cultures ( céréales et prairies artificielles ) : 4 nids

Le Busard Saint-Martin a été trouvé uniquement en milieu forestier (reboisement, pinède clairsemée avec ronciers) et dans une lande à genêts et épineux.

## II) Surveillance, interventions et résultats

Onze nids (10 nids de Busard cendré et 1 nid de Busard St-Martin) ont nécessité une intervention, dans les différents milieux. Sept agriculteurs ont été contactés et rencontrés. Tous ont accepté les propositions de protection des nids. Les types d'interventions effectuées sont les suivants :

- Report de pâturage (3 nids)
- Cage grillagée + enclos électrifié (2 nids)
- Cage grillagée (1 nid)
- Carré non fauché + enclos électrifié (1 nid)
- Modification du parcours d'une course motorisée (1 nid)
- Encadrement de gyrobroyage (3 nids)
- Projet de délimitation d'une zone en exclos (1 site accueillant habituellement 2 nids)

Suite à ces interventions, 7 nids ont donné 13 jeunes à l'envol (11 cendrés, 2 St-Martin). Les autres nids ont échoué (prédations, «verse» de la végétation sur le nid suite à de fortes pluies, absence de ponte...).

D'une manière générale, cette saison a été marquée par des conditions météorologiques très instables, avec des épisodes froids, pluvieux et orageux (grêle) fréquents d'avril à juin et des densités en petits rongeurs faibles au printemps. De ce fait, des absences de reproduction et des décanonnements ont été observés dans les landes au profit des cultures, suivis de pontes tardives jusque début juillet.

Les échecs ont été nombreux (37,5 % concernant le Busard cendré et 80 % pour le Busard St-Martin). Ces échecs sont imputables pour partie aux prédations, notamment par le Sanglier, en augmentation en Lozère.

Quatre jeunes busards cendrés non volants ont également été retrouvés morts près du nid. L'analyse effectuée sur l'un d'eux montre que cette nichée a été détruite intentionnellement.



L'A.L.E.P.E. donnera une suite juridique à cet acte scandaleux et malveillant.

A noter aussi, pour la première fois depuis 2009, l'envol d'une nichée (avec protection) de Busard cendré sur le secteur des grands causses.

Au total, 26 jeunes de Busard cendré ont pris leur envol pour un succès reproducteur de 1,6.

Sans les interventions, ce succès reproducteur serait entre 1,25 et 1,44.

Concernant le Busard St-Martin, un seul nid sur les 5 surveillés a permis l'envol de 2 jeunes. Le succès reproducteur est de 0,4 !

Lozère 2012	Busard cendré	Busard Saint-Martin
Couples observés	25	10
Nids localisés	17	5
Nids avec intervention	10	1
Nids en échec	7	4
Jeunes volants	26	2
Succès reproducteur	1,6	0,4

Transmission des données : si vous observez des busards sur un site probable ou certain de reproduction, quel que soit le milieu, merci de transmettre rapidement ces observations directement au centralisateur du suivi busards (coordonnées en fin d'article). L'avenir de la nichée peut en dépendre !

Vous serez ainsi informés des résultats du suivi.

Et si vous voulez participer à ce suivi, n'hésitez pas !

### Remerciements :

Philippe BAFFIE, Patricia BONNEFILLE, Fanny BONNEFOND, Marie-Laure CRISTOL, Rémi DESTRE, Christine GONELLA, François LEGENDRE, Jean-Pierre MALAFOSSE, Camille MEUNIER, Cathy PIAULT, Régis SICARD.

### Jean-Luc BIGORNE

route de Saint-Amans - 48700 RIBENNES - 04.66.47.68.43  
j.bigorne@orange.fr

## Adaptabilité des plantes

Les plantes cultivées ne peuvent vivre et bien prospérer que dans un milieu qui leur est le plus favorable. Ce milieu se caractérise par l'acidité du sol, la rudesse du climat, l'altitude et les possibilités d'entretien.

### Le sol peut être : alcalin, neutre ou acide

Une plante de terre de bruyère comme le rhododendron va jaunir, péricliter, puis mourir dans un terrain au sol calcaire (ou basique). De la même façon un arbre calcicole, comme le troène vulgaire, ne peut pousser correctement dans un terrain acide.

Un bon bio-indicateur, pour le jardinier animateur, c'est la végétation spontanée, c'est à dire celle qui s'est «installée» toute seule dans les milieux ouverts. Le buis est indicateur de sol calcaire alors que le genêt à balais est un indicateur de sol acide. Des particularités peuvent compliquer ce schéma. Certains sols possèdent un calcaire non assimilable, on pourra donc y adapter des plantes calcifuges.

Quelques plantes préférant un sol acide : bruyère, sorbier des oiseleurs, scabieuse, airelle, gentiane, rhododendron, azalée, hortensia, sureau à grappes, genêt à balai, ajonc, fougère...

Quelques plantes préférant un sol calcaire : lavande, cormier, viorne lantane, bergénia, thym, fusain d'Europe, sauge, lavatère, amélanchier, genêt d'Espagne, lilas, prunus Mahaleb...



### Le climat peut être : sec, humide, maritime, continental ou méditerranéen.

Chaque plante est adaptée à un climat qui lui est particulier. Il est donc indispensable d'en tenir compte lors de l'achat de végétaux en pépinière. Un olivier est un superbe arbre méditerranéen, il ne pourra pas plus s'adapter à Saint-Chély-d'Apcher qu'un palmier. On peut se consoler en pensant que les méditerranéens ont bien plus de mal que nous à obtenir un joli gazon.

Quelques endroits particuliers peuvent bénéficier d'un micro-climat plus favorable, pour diverses raisons : exposition, abri du vent ... et pourront faciliter l'acclimatation de certains végétaux.

Les hivers lozériens, en plus d'être longs et froids, donnent à l'air ambiant une hygrométrie qui accentue l'action du gel et feront périr des végétaux étiquetés comme pouvant résister à - 20°C. Cette particularité du climat se trouve accentuée par l'altitude.

Quelques plantes résistantes au froid : Sureau à grappes, Bruyère, Erable du Japon, Cornouiller stolonifère...

### L'altitude

La tendance est quand même de constater que la majorité des plantes a plus de mal à résister et donc à bien s'épanouir à une altitude élevée. En hiver, le froid est plus rigoureux en altitude, de plus les écarts de température sont très importants et c'est ce qui fait le plus souffrir les végétaux. La nécessité est donc grande d'adapter l'achat de plantes à ce facteur.

Une bonne façon de faire consiste à observer les végétaux vigoureux des jardins alentours et de se renseigner auprès des propriétaires.

Il est indispensable de se renseigner sur la provenance des plantes de pépinières avant de les acheter. Bien sûr, des plantes provenant de pépinières d'altitude seront un peu plus chères, mais elles auront moins de difficultés à s'adapter aux conditions de votre jardin.

### Les soins possibles à apporter : arrosages, entretien...

Un autre critère d'adaptabilité qui est moins souvent mis en avant, ce sont les possibilités d'entretien des végétaux après plantation. Les plantes ont, chacune, un besoin en eau spécifique. Il faudra mettre des végétaux sobres dans des talus peu accessibles et mettre des plantes exigeantes en humus dans des terrains riches.

Sur les terrains pauvres, il est conseillé de laisser des plantes pionnières envahir l'espace et même favoriser leur implantation par semis. Ceci permettra de redonner vie à la terre qui pourra par la suite accueillir d'autres plantes plus à votre goût.

Quelques plantes pionnières : Genêt, Pin sylvestre, Noisetier, Sedum, Orpin, Bouleau, Saule, Sureau...

Quelques plantes de terrain pauvre et sec : Lavande, Bignone, Génévrier, Buis, Chèvrefeuille, Thym, Armoise, Berberis ...

### Conclusion :

Il est difficile de trouver un pépiniériste de confiance, mais cela vaut le coup d'essayer, de se renseigner en amont, de bien regarder la nature qui nous entoure et les jardins des voisins. Les Jardiniers de France organisent, dans de nombreux clubs des trocs plantes et graines dans lesquels vous pourrez trouver des conseils avisés et des plantes correspondant à votre cas particulier. Pensez également à faire des essais en n'achetant que quelques plantes pour tester et même, quand c'est possible, de les semer. C'est un peu plus long, mais bien moins onéreux.

Jacky BRARD & Jean Pierre FOURNIER

# Hérons et aigrettes... Rémi Destre

Les hérons, ou famille des Ardeidés pour les scientifiques, constituent en Europe occidentale, un groupe de neuf espèces bien distinctes. Elles présentent cependant toutes des caractères communs : de longues pattes qui leur permettent de s'avancer dans l'eau sans s'immerger le corps, un long bec avec lequel elles harponnent leurs proies et un long cou que ces oiseaux replient lorsqu'ils volent... à la différence des cigognes ou des grues, autres oiseaux de belle envergure, auxquels ils peuvent ressembler parfois mais qui tiennent toujours le cou tendu en vol.

Le Héron cendré est bien sûr le plus connu de tous. Habillé de gris cendré, il arpente communément les berges des cours d'eau mais mène aussi de longues parties de chasse au milieu des champs. Si les poissons constituent son menu principal, il ne dédaigne pas non plus les grenouilles et les crapauds ainsi que les serpents. Dans les champs, ce sont les campagnols et autres menues bestioles comme des insectes, limaces ou escargots qui les intéressent. Après une forte régression de ses effectifs dans les années 1960, l'espèce a recolonisé ses sites de reproduction ancestraux le long des grands cours d'eau, comme sur le Tarn ou sur le Lot en Lozère... La population lozérienne compte actuellement entre 20 et 30 nids.



Héron cendré

De taille équivalente, la Grande Aigrette, toute blanche, est depuis quelques années un hôte régulier en hiver le long des cours d'eau ou sur les lacs. L'hiver, la Grande Aigrette arbore un bec bien orangé et des pattes noirâtres. Elle est, avec le Héron cendré, de ces espèces pour lesquelles la loi sur la protection des oiseaux de 1976 a été profitable. Quasi disparue d'Europe occidentale dans les années 1950, elle ne se reproduisait alors plus qu'en Europe centrale, notamment dans le delta du Danube. L'essentiel des oiseaux hivernant chez nous continuent d'ailleurs de venir de ces contrées éloignées même si l'espèce retrouve, elle aussi et progressivement, ses sites de reproduction en France souvent en colonies mixtes avec le Héron cendré. Elle ne niche cependant pas encore en Lozère.



Héron garde-boeuf

qu'on peut voir sur le dos des buffles ou des girafes en Afrique, fait lui aussi des incursions en Lozère, sans doute des oiseaux erratiques qui nous viennent du littoral méditerranéen ; il reste davantage dans les prés au contact du bétail. Enfin le Héron bihoreau, ou Bihoreau gris, le plus crépusculaire de nos hérons. Ce dernier, strictement inféodé aux berges des cours d'eau où la végétation arborée est dense, est très discret et peut même à l'occasion se reproduire en Lozère, comme en 2009 dans la vallée du Lot... Enfin pour nommer de manière exhaustive tous les membres de cette famille d'oiseaux originaux : le Héron crabier, qui est un hôte régulier à la belle saison sur notre littoral méditerranéen, transite très discrètement sur le département (trois contacts printaniers ces trois dernières décennies) de même que le Blongios nain qui fut contacté deux fois seulement en Lozère.

D'autres hérons survolent notre département à l'occasion de leurs transits migratoires, printaniers ou automnaux, mais en effectifs si réduits que seuls les passionnés d'oiseaux les remarquent ! On peut citer le Héron pourpré, un grand migrateur transsaharien qui revient nicher à la belle saison partout en Europe sur les grandes roselières, habitat qui a malheureusement tendance à s'amenuiser ; le Héron pourpré apparaît en halte trois à cinq fois par an... Le Butor étoilé, très rare, lui aussi lié aux roselières... Trois autres espèces, de taille plus modeste, survolent aussi nos paysages à l'occasion : l'Aigrette garzette est toute blanche, avec le bec et les pattes noires mais se reconnaît à coup sûr à ses grands pieds jaunes. C'est un migrateur régulier chez nous qui se manifeste ici ou là de manière sporadique mais toujours près de l'eau. Sa reproduction, attestée en 2011 dans la ripisylve du Lot, est restée sans lendemain. Le Héron garde-boeuf, le même que celui



Aigrette garzette